

Avant-propos

Nelson Michaud et Kim Richard Nossal

Volume 31, numéro 2, 2000

Nécessité ou innovation ? Vers une redéfinition de la politique étrangère Canadienne 1984-1993

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/704150ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/704150ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Institut québécois des hautes études internationales

ISSN

0014-2123 (imprimé)

1703-7891 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce document

Michaud, N. & Nossal, K. R. (2000). Avant-propos. *Études internationales*, 31(2), 237–240. <https://doi.org/10.7202/704150ar>

Avant-propos

La période qui s'étend de 1984 à 1993 a été témoin de plusieurs bouleversements de l'ordre mondial. Au Canada, la réponse qui y a été apportée est l'œuvre d'une même équipe politique. Bien que plusieurs études de cas s'attachent à analyser divers aspects de cette réponse, il n'existe pratiquement pas d'études d'ensemble qui permettent une évaluation globale de la période. Cette lacune est d'autant plus importante à combler que, dans plusieurs cas, les effets des politiques alors adoptées se font encore sentir aujourd'hui. C'est notamment le cas des politiques touchant le maintien de la paix ou de ce qui est maintenant convenu d'appeler l'engagement envers la sécurité humaine durable. Il était donc nécessaire de s'y arrêter de plus près.

Ce numéro spécial constitue l'un des produits d'une recherche orchestrée en vue de dégager les grandes tendances de l'époque et de voir en quoi elles permettent de mieux comprendre la politique étrangère canadienne contemporaine, voire expliquer son évolution possible. Les études ici rassemblées ne constituent donc qu'une partie, sans doute la partie la plus saillante, de l'ensemble de la recherche¹. Ces études répondent précisément à une question supplémentaire que l'on a adressée à certains chercheurs soit : l'avènement des nouvelles orientations diplomatiques au cours de cette période ne s'explique-t-il que par les mutations subies par les contextes politique et économique internationaux? Ou, en d'autres termes, quelle part relève de l'innovation politique et quelle part révèle une nécessité d'action exigée par un nouveau contexte international? Ces études scrutent donc différents aspects des nouveaux espaces de la politique étrangère canadienne, espaces qui ont précisément été redéfinis au cours de la période allant de 1984 à 1993. Replacées dans l'ensemble du projet, ces études sont représentatives de l'un des principaux axes de réponse.

La mondialisation étant, au cours de la période ciblée, le facteur le plus prégnant quant à la nécessité de réorientation de la politique étrangère dans la plupart des secteurs d'intervention, il nous a paru intéressant de s'y arrêter et d'en faire l'objet de ce numéro spécial. Les espaces que nous avons retenus illustrent probablement mieux que tous les autres des réorientations importantes en matière de politique étrangère.

Afin de situer cette recherche par rapport à l'état des connaissances sur le sujet, nous avons présenté, dans un premier article, une mise en contexte qui fait ressortir la complexité du sujet, dresse un bilan de l'état des connaissances à proprement parler, donne un aperçu méthodologique ayant guidé les travaux et présente quelques grandes conclusions utiles qui aideront à mieux

1. L'ensemble des résultats de la recherche fera l'objet d'un ouvrage sous la direction de N. MICHAUD et de K.R. NOSSAL, *Diplomatic Departures: The Conservative Era in Canadian Foreign Policy*.

situer les diverses contributions à ce numéro. De l'ensemble, l'on pourra mieux distinguer les nouveaux espaces alors occupés par la politique étrangère canadienne.

Le premier de ces espaces redéfinis est caractérisé par une ouverture continentale. Dans son analyse, Gordon Mace se penche sur la décision du gouvernement canadien de joindre les rangs de l'Organisation des États américains (OÉA) qu'il qualifie de « manifestation la plus éloquente d'une concrétisation des engagements canadiens envers l'Amérique latine ». Alors que la plupart des études sur la politique étrangère canadienne laissent entrevoir que ce sont les pressions internes qui ont alors prévalu, cet article propose plutôt comme explication que ce sont les facteurs systémiques et régionaux qui ont davantage joué et que la décision de joindre l'OÉA ne peut être complètement dissociée de celle ayant mené au traité de libre-échange canado-américain.

Par contraste, l'étude présentée par Michel Duquette permet de faire ressortir l'importance de ces forces internes en explorant justement le nouvel espace économique dégagé par le libre-échange. Rappelant le virage important de l'économie politique canadienne au tournant des années 80, sa contribution met en relation le secteur déjà « continentalisé » de l'énergie et la stratégie de défense du libre-échange empruntée par le gouvernement Mulroney à partir de 1985. Malgré l'importance habituellement accordée, dans l'analyse des diverses facettes du traité de libre-échange, aux facteurs extérieurs et aux pressions externes exercées par la mondialisation des marchés, Duquette fait plutôt appel aux facteurs intérieurs tels l'intérêt des provinces périphériques, les intérêts de l'industrie et les impératifs partisans pour expliquer la formulation de cette politique étrangère.

Déjà, nous voici en présence de deux études qui, malgré leurs axes d'interprétation opposés, vont de concert à l'encontre d'idées reçues. Elles invitent du coup à une exploration plus en profondeur de ces éléments et ouvrent d'intéressantes pistes de recherche.

Qui fait référence à des idées reçues, peut aussitôt songer au rôle attribué traditionnellement au Canada sur la scène internationale, soit celui de « bon citoyen international » prêt à aider et à défendre une idée de la justice. Le nouveau contexte international de la fin de la guerre froide devait-il changer ce rôle ? À cet égard, l'étude de la politique canadienne anti-apartheid et de celle de l'engagement du Canada en faveur du maintien de la paix constituent des cas d'espèce sur lesquels il est intéressant de se pencher. Les résultats ici obtenus nous révèlent d'intéressants aspects qui, eux aussi, bousculent les *a priori* et suscitent réflexion.

Ainsi, David Black souligne que la politique du gouvernement Mulroney à l'égard de l'Afrique australe a souvent été représentée comme étant un joyau de la politique étrangère canadienne. Autant ses supporters que ses détracteurs s'entendent pour y voir un bel exemple d'activisme solidaire motivé par les convictions personnelles et le leadership du Premier ministre. Bien que les critiques aient aussi mis l'accent sur l'abandon par le gouvernement de cet

activisme, la plupart des interprétations ont vanté le rôle du Canada et l'ont dépeint comme étant une caractéristique de l'internationalisme canadien à son meilleur. Sans pour autant diminuer l'importance de l'action entreprise par le gouvernement à l'encontre de l'apartheid, cet article tente de remettre en perspective le rôle canadien : lorsque replacée dans le contexte international de l'époque, l'action canadienne apparaît alors beaucoup moins extraordinaire et beaucoup plus prévisible que ne le laissent entrevoir les propos véhiculés à ce jour.

Manon Tessier et Michel Fortmann ont, quant à eux, exploré le créneau qui est probablement celui qui est le plus intimement associé, dans la culture politique canadienne, au rôle en apparence le plus influent que le Canada puisse jouer sur la scène mondiale, soit celui du maintien de la paix. Ils font ressortir que la politique canadienne est soumise à deux pôles d'attraction soit la culture politique intérieure et les pressions exercées par le contexte international en matière de maintien de la paix et de résolution des conflits. Ils démontrent que si le premier mandat du gouvernement Mulroney « illustre la continuité de la politique canadienne », le second mandat serait par contre « caractérisé par une mutation fondamentale du contexte et de la pratique du maintien de la paix, ce qui entraînerait à son tour une remise en question de la politique canadienne et de sa perception au sein de l'opinion publique ». Ils concluent que cette attitude est celle qui a pavé la voie au pragmatisme connu en cette matière après 1993.

Enfin, l'étude proposée par Norrin Ripsman reprend un peu la même tendance : la politique étrangère conservatrice n'était pas qu'à la recherche de *nouveaux* horizons ; elle a essentiellement redéfini ses horizons puisque dans certains cas, ici les politiques de défense en constituent un excellent exemple, il s'est agi davantage d'une constriction que d'une expansion des théâtres d'intervention. En effet, bien qu'à l'origine le gouvernement se soit engagé envers une politique qui visait à combler le fossé qui séparait les capacités des engagements pris par le Canada, la fin de la guerre froide et des conditions économiques intérieures inquiétantes ont constitué autant de vecteurs qui ont forcé une réorientation des priorités premières. En ce sens, l'étude de cette politique laisse entrevoir une prépondérance de ces facteurs sur celui de l'allégeance partisane du gouvernement au pouvoir.

Mises en parallèle, ces deux études offrent plusieurs points de réflexion intéressants. Ainsi, les politiques liées au domaine de la sécurité ont semblé suivre à la fois une évolution similaire entre elles, mais différentes de ce qui peut être observé par ailleurs. Est-ce dû à la nature même de ces politiques ? Malgré la présence évidente de facteurs internes rapportée dans les deux cas, est-ce tout de même et tel qu'on pourrait s'y attendre, la prépondérance du contexte international qui peut davantage expliquer un tel phénomène ? Ou encore sont-ce ces facteurs internes qui viennent changer la donne ? Voilà d'intéressantes questions de recherche auxquelles il serait intéressant d'apporter une réponse.

L'ensemble des articles ici proposés confirme donc les conclusions générales de la recherche et nous amène de surcroît à une conclusion qui est propre à ce numéro, soit la nécessité de poursuivre les études dans ce domaine. Ainsi, pour ne donner que quelques exemples, autant l'étude de Mace que celle de Duquette ou celle de Ripsman identifient des facteurs différents de ceux auxquels on a instinctivement recours pour expliquer l'origine de ces décisions en matière de politiques. En les conjuguant, l'étude de Tessier et Fortmann et celle de Ripsman nous font nous interroger sur la nécessité de voir se dégager une dynamique commune, propre aux politiques de sécurité. Enfin, en nous familiarisant avec les résultats d'enquête soumis à la fois par Black et par Tessier et Fortmann, on s'aperçoit que, même dans les domaines les plus identifiés à l'action internationale du Canada, il est possible de retracer une sortie des sentiers battus qui appelle une analyse renouvelée. En remettant ainsi en question des *a priori* en apparence solidement établis, ces études donnent le ton pour une étude d'ensemble mieux articulée de cette période.

Nelson MICHAUD et Kim Richard NOSSAL